

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DU 14 JUIN 2013

## 1. Introduction

La réunion du conseil de direction de l'ETF se déroule à Turin le 14 juin 2013 sous la présidence de Jan TRUSZCZYŃSKI, directeur général de la DG Éducation et culture de la Commission européenne (CE).

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction: Gabriele ALTANA (Italie), Saulius ZYBARTAS (membre) et Aleksandra SOKOLOVA (suppléante) (Lituanie), ainsi que Henrik SAXTORPH (suppléant) (Danemark). De la CE sont également présents: Gerhard SCHUMANN-HITZLER (directeur, DG Élargissement), Nicholas TAYLOR (chef de section, DG DEVCO), Donatella GOBBI (DG DEVCO), Dana BACHMAN (cheffe d'unité, DG Éducation et culture), ainsi qu'Isabelle MAZINGANT (DG Éducation et culture). Mara ARNO représente le comité du personnel de l'ETF.

Les représentants de l'Estonie, de la Grèce, de la Lettonie, de Malte et de la Roumanie, ainsi que les observateurs de l'Azerbaïdjan et de la Jordanie ne sont pas présents. Les experts indépendants nommés par le Parlement européen, Sara PARKIN et Jean-François MEZIERES, sont également absents.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par le conseil de direction sans modification.

## 3. Suivi de la réunion précédente

### i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 22 novembre 2012, est adopté.

### ii. Suivi de certains points d'action et procédures écrites

**Xavier MATHEU**, de l'ETF, présente les actions menées au titre du suivi de la réunion de novembre 2012:

- le budget général de l'Union européenne pour 2013 n'a pas modifié le budget de l'ETF de sorte qu'aucune procédure écrite n'a été effectuée. Le budget rectificatif pour 2013, qui comprend les recettes transférées pour le projet GEMM, a été inclus dans l'ordre du jour de la présente réunion;
- une procédure écrite relative au programme de travail 2013 révisé de l'ETF a été effectuée du 05/02/2013 au 15/02/2013, et elle s'est clôturée avec succès.

## 4. Rapport d'activité annuel 2012: analyse et évaluation

**Madlen SERBAN** et **Xavier MATHEU** présentent le rapport d'activité annuel 2012.

Le rapport d'activité annuel (RAA) représente une composante clé de la gestion basée sur la performance et sa structure est établie par le secrétariat général de la CE. Le document est structuré en cinq parties: i) I: mise en œuvre du programme de travail annuel; ii) II: gouvernance, contrôle de la gestion, suivi et normes de contrôle internes; iii) III: composantes concourant à la déclaration d'assurance; iv) IV: déclaration d'assurance, et annexes.

Le document Spotlight, qui a été rendu disponible dans la zone à accès limité du conseil de direction avant la réunion, complète le RAA au moyen d'informations complémentaires concernant les activités opérationnelles.

L'évaluation des résultats de l'ETF en 2012 fait état d'un bon avancement en vue de réaliser les objectifs pour la période de quatre ans (2010-2013). Les interventions ciblées ont été réalisées et l'année 2012 a été marquée par la seconde édition de l'analyse des politiques du processus de Turin (la première édition a eu lieu en 2010), ainsi que par une intensification des efforts en vue de soutenir le renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants. Les projets pluriannuels – thématiques et régionaux – ont enregistré des progrès appréciables et les activités par pays ont également contribué à la programmation de la CE.

Le processus de Turin constitue une analyse globale, fondée sur des éléments probants, des politiques en matière d'EFP, qui a été menée dans 25 pays partenaires en 2012. Dans les cinq pays candidats, cette analyse des politiques a été intégrée dans la déclaration intermédiaire de Bruges. Sur ces 25 pays, quinze ont directement piloté le processus eux-mêmes en effectuant des auto-évaluations avec la participation active des parties prenantes (six en 2010), alors que, dans les dix autres pays, l'ETF a apporté son aide à la direction nationale, en concertation avec les parties prenantes, dans le but d'effectuer l'analyse. Sur la base des résultats des rapports par pays, l'ETF a élaboré des évaluations transnationales pour chacune des quatre régions et la Fondation a organisé des réunions régionales d'apprentissage collégial, afin de communiquer et d'examiner les résultats préliminaires. L'ETF a également élaboré une méthodologie conceptuelle pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration de politiques en matière d'EPF. Cette méthodologie a fait l'objet d'une consultation avec des experts internationaux, dont la CE, en décembre, en prélude à l'évaluation des activités de l'ETF en 2013. L'ETF a mis au point un manuel concernant l'utilisation d'indicateurs pour l'élaboration de politiques en matière d'EPF, et ce manuel est disponible en français, russe et arabe; une version interactive en ligne est également en cours d'élaboration.

Les objectifs annuels en matière de développement de l'expertise thématique ont été réalisés en 2012. L'expertise a été développée dans les domaines suivants: i) qualifications et qualité; ii) inclusion sociale; iii) éducation à l'esprit d'entreprise et compétences en la matière, au moyen d'une nouvelle méthodologie pour le recensement des bonnes pratiques (12 exemples de bonnes pratiques dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes, de l'entrepreneuriat des femmes et des compétences pour la croissance et l'internationalisation des PME ont été recensés, examinés collégialement et mis en évidence lors de la conférence sur le thème de «Vers l'excellence dans l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales», organisée en novembre); iv) emploi et employabilité; v) gouvernance et apprentissage tout au long de la vie (qui a fourni le contenu de la conférence sur le thème de «La gouvernance à plusieurs niveaux dans les domaines de l'éducation et de la formation: défis et opportunités», organisée à Bruxelles les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2012); et vi) l'EPF et le développement durable.

Dans les Balkans occidentaux et en Turquie, l'ETF a étroitement collaboré avec le Cedefop à propos des rapports de Bruges pour les pays candidats et la Fondation a préparé des fiches par pays, ainsi qu'un rapport régional publié par le Cedefop fin 2012. L'ETF a mis en route le projet FRAME qui représente des stratégies d'ensemble en matière de développement des ressources humaines dans les sept pays de la région.

Dans les pays de la Méditerranée méridionale et orientale, deux ans après le printemps arabe, il subsiste un niveau élevé d'incertitude dans de nombreux pays, de sorte que l'ETF doit faire preuve de flexibilité et être capable de réagir rapidement. L'accent est mis sur l'employabilité des jeunes, et plus particulièrement sur la formation et l'enseignement professionnels. Le soutien au développement des compétences pour les micro-, les petites et les moyennes entreprises, revêt aussi davantage d'importance dans l'agenda politique, ce qui reflète l'importance des micro-entreprises et des PME pour la création d'emplois.

Dans les pays du partenariat oriental, l'ETF a soutenu la Commission européenne, en particulier en Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldavie et Ukraine. En coopération avec la DG EAC et dans le

cadre de la plate-forme 4 du partenariat oriental «Contacts entre les personnes», l'ETF a organisé, les 4 et 5 décembre, à Bruxelles, une conférence régionale sur le processus de Turin dans la foulée de la réunion de la plate-forme 4 du partenariat oriental. Les pays partenaires et plusieurs États membres de l'UE ont approuvé l'analyse de l'EPF dans les pays concernés, ainsi que les progrès accomplis dans la conception des politiques en matière d'EPF, de législation, d'engagement des parties prenantes et de cadres nationaux de qualifications.

En Asie centrale, une vue d'ensemble se dégage de l'étude de l'ETF sur le passage de l'école à la vie professionnelle, qui décrit la triste réalité des jeunes qui ne sont plus scolarisés.

Le RAA contient une description détaillée des interventions réalisées par l'ETF en 2012, accompagnée d'annexes qui donnent un aperçu des dépenses par thème, région et pays. En particulier, les tableaux budgétaires basés sur les activités rendent compte de l'utilisation des ressources selon les trois dimensions de la politique de planification de l'ETF (géographique, fonctionnelle et thématique). Le rapport renferme des détails relatifs aux demandes spécifiques émanant de la Commission européenne, tant celles qui figurent dans le programme de travail que celles qui ont été formulées après son adoption, ainsi que la réponse fournie par l'ETF.

Sur le plan quantitatif, 161 interventions ont été réalisées en 2012 (150 en 2011), ce qui est légèrement supérieur aux 157 ciblées. Sur les 157 interventions originellement prévues, quatre ont été reportées pour exécution en 2013. D'une manière générale, le niveau des interventions réalisées est conforme au budget final reçu par l'ETF, ainsi qu'à celles proposées dans le programme de travail. Le RAA enregistre une augmentation des interventions relatives à l'analyse des politiques (30 réalisées contre 27 prévues, 22 réalisées en 2011), au soutien à la Commission (35 réalisées contre 31 prévues, 31 réalisées en 2011), ainsi qu'à la diffusion et à la mise en réseau (27 réalisées, 25 prévues, 25 réalisées en 2011), au détriment de cinq interventions en moins pour le renforcement des capacités (69 réalisées, 74 prévues, 72 réalisées en 2011). Ces changements s'expliquent par un accroissement des demandes des services de la Commission (ce qui reflète la diversité des DG qui demandent des travaux de l'ETF), l'intensification de l'analyse des politiques dans le processus de Turin en 2012 (par rapport à 2011), ainsi que le rôle central de l'ETF en matière de développement du capital humain (analyse des politiques, diffusion et mise en réseau), comme indiqué dans l'évaluation externe menée en 2012.

En 2012, la coopération avec les parties prenantes est demeurée un domaine prioritaire des activités de l'ETF. La stratégie de l'ETF a été formalisée dans le cadre d'action des parties prenantes adopté en septembre, qui explique les raisons pour lesquelles il est important d'investir dans la coopération avec les parties prenantes, ainsi que la façon dont l'ETF renforce sa capacité organisationnelle à gérer efficacement sa coopération avec les parties prenantes, tant l'Union européenne que les partenaires internationaux. Les parties prenantes des pays partenaires ne sont pas incluses dans le cadre d'action, mais elles sont mises en évidence dans le plan d'information du pays et dans les projets thématiques.

En 2012, l'ETF s'est livrée à un certain nombre d'activités de communication, qui vont de manifestations et de visites à des publications et productions de contenu, dans le but de soutenir les travaux d'ensemble de l'ETF et, en particulier, ses activités opérationnelles.

La partie II du rapport souligne les avancées significatives en matière de contrôle de la gestion et de suivi des activités de l'ETF. Le cadre d'une gestion basée sur la performance de l'ETF, approuvé en juillet 2012, clôt la section relative à la performance et à la rentabilité. La plupart des éléments du cadre sont présents pour améliorer les processus dans le but d'obtenir de meilleurs résultats.

En 2012, l'ETF a amélioré son système de notification trimestriel et sensiblement amélioré sa planification opérationnelle, en vue de garantir la qualité du contenu des projets et de gérer les activités. Par ailleurs, tous les projets ont fait l'objet d'un suivi minutieux en 2012, afin de déceler les

domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées en utilisant les critères CAD. Le rapport de performance annuel publié pour la première fois en mars 2013 décrit la disponibilité des outils d'assurance de qualité et leur utilisation.

La partie II fait également état de la gestion des ressources. Sur un montant de 20 144 530 € disponibles en crédits d'engagement, en 2012, l'ETF a atteint les résultats suivants: un taux d'engagement pour les fonds de subvention de 99,91 % (titre général 1, 2, 3), un taux de paiement pour les fonds de subvention de 85,9 % (tant administratif qu'opérationnel) et une exécution des crédits de paiement au titre 3 de 99,92 % (avec une exécution générale de 95,39 % du montant total des crédits de paiement, qui sera augmenté en 2013 grâce au paiement des activités reportées).

La partie III du rapport décrit les composantes concourant à la déclaration d'assurance de la directrice (évaluation par la direction, résultat des audits, contrôle et évaluation, ainsi que suivi des plans d'action des audits des années précédentes). Cette section décrit également les procédures de contrôle visant à garantir la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

La partie IV est consacrée à la déclaration d'assurance de la directrice. Les informations fournies dans le rapport donnent à la directrice une assurance raisonnable que les ressources allouées à l'ETF en 2012 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

**Torben KORNBECH RASMUSSEN** (Danemark) fait remarquer que le document présenté en vue de son adoption reflète clairement et précisément la discussion qui a eu lieu au cours de la réunion du groupe de travail du conseil de direction en avril 2013.

**Ann Mary REDMOND** (Irlande) présente, au nom des membres du conseil de direction, le **rapport d'activité annuel 2012 – analyse et évaluation** et: i) salue la réalisation des objectifs de l'ETF pour 2012; ii) met en évidence le fait que le document présenté illustre l'aspect qualitatif des activités de l'ETF dans les pays partenaires; iii) confirme le succès de la seconde édition du processus de Turin, ainsi que la valeur des éléments de fait structurés dans l'orientation du cycle des politiques; iv) met l'accent sur les travaux de développement thématique, en particulier la réussite des activités dans le domaine du développement de l'esprit d'entreprise et des compétences entrepreneuriales, qui se sont achevées par une conférence, en novembre; v) met en évidence les activités de l'ETF en matière de gouvernance à plusieurs niveaux, en ce qui concerne l'EPF; vi) fait état des évaluations externes et des résultats globalement positifs quant à l'efficacité des activités de l'ETF; vii) met en évidence l'exécution des activités dans le cadre des ressources allouées par le conseil de direction (l'ETF a affecté 99,91 % des crédits d'engagement en 2012 et déboursé 99,92 % du titre 3 de son budget).

Les informations fournies dans le rapport donnent au conseil de direction une assurance raisonnable que les ressources allouées à l'ETF en 2012 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

À la lumière de l'analyse et de l'évaluation ci-dessus, **le conseil de direction adopte le rapport d'activité annuel 2012 de l'ETF, ainsi que le rapport d'activité annuel 2012 – analyse et évaluation**, qui seront présentés au Parlement européen, au Conseil européen, à la Commission européenne, au Comité économique et social européen et à la Cour des comptes.

## 5. Comptes annuels 2012 de l'ETF

**Martine SMIT** (ETF), nommée comptable en 2000 par le conseil de direction en vue de faire état des comptes annuels, présente les comptes 2012.

Les comptes sont préparés et présentés conformément au titre VII du règlement financier. Les normes appliquées sont identiques à celles qui sont appliquées par la CE et les autres organes de l'Union européenne. Les comptes ont été vérifiés par la Cour des comptes et les observations préliminaires adoptées par la Cour, le 7 mai 2013, ont été envoyées à l'ETF. Une copie a été distribuée aux membres du conseil de direction.

La déclaration d'assurance indique que les comptes annuels de l'ETF présentent fidèlement, pour tous les éléments significatifs, sa position financière à la date du 31 décembre 2012, ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice, conformément aux dispositions du règlement financier. L'avis rendu par la Cour des comptes constitue la base de la décharge octroyée par le Parlement européen. L'ETF a obtenu la décharge pour l'exercice 2011, le 17 avril 2013.

Les principes qui ont été appliqués sont les suivants: pour la comptabilité générale, une comptabilité d'exercice, qui constitue le modèle qu'utilise l'ETF depuis 2005; pour l'exécution du budget, l'ETF utilise une comptabilité de caisse. Ces principes ne sont pas choisis au hasard; ils sont imposés par la CE. La comptabilité d'exercice repose sur des opérations et d'autres faits reconnus et réels (et pas seulement lorsque les fonds ou leurs équivalents sont reçus ou payés). La comptabilité de caisse repose sur des flux de trésorerie, c'est-à-dire que les opérations sont reconnues lorsque les fonds sont reçus ou payés.

Pour les comptes annuels 2012, la terminologie suivante a été utilisée:

- *Résultat économique*: le résultat économique indique une perte, mais il s'agit d'un simple résultat sur papier, y compris toutes les éventualités envisageables, et il ne s'agit pas du montant à rembourser à la CE. Le produit du résultat économique entrera dans le bilan l'année suivante, sous la rubrique des actifs nets accumulés.
- *État de variation de l'actif net*: à l'ETF, le résultat économique constitue le seul élément des modifications de l'actif net. Ce résultat entraîne une modification de l'actif net dans le bilan.
- *Bilan*: il n'y a pas de différence notable par rapport à 2011. La valeur totale du bilan montre une légère diminution, due principalement à la réduction des équivalents en espèces.
- *Flux de trésorerie*: l'ETF a continué à surveiller attentivement ses liquidités, ce qui a engendré un pourcentage élevé de paiements et une diminution constante de la situation de trésorerie. Par ailleurs, le compte bancaire pour la convention MEDA ETE a été clôturé. Bien que la convention MEDA ETE ait été officiellement clôturée en 2011, la clôture et le remboursement des fonds restants n'ont eu lieu qu'au début du mois de janvier 2012.

Le budget de l'ETF se compose de crédits d'engagement et de crédits de paiement. Les engagements représentent des obligations budgétaires légales. Les fonds alloués se composent: i) de la réutilisation des fonds pour les titres 1, 2 et 3 par le biais du recouvrement des dépenses; ii) du Fonds fiduciaire italien – ministère italien des affaires étrangères. Pour la subvention de l'ETF, le niveau des engagements de 99,80 % est légèrement supérieur à celui de 2011. Par rapport aux autres agences, le pourcentage général des engagements s'élève à 95 %. Le niveau des engagements pour les fonds alloués est calculé d'après l'année civile, en ce qui concerne la subvention de l'ETF, mais il convient de rappeler que les fonds alloués ont un caractère pluriannuel de sorte que le niveau d'engagement ne constitue pas un indicateur d'efficacité.

Le résultat de l'exécution du budget est basé sur les fonds reçus, ainsi que sur l'exécution des crédits de paiement.

Effectivement reçus	20 173 484,56 €
Effectivement payés	20 613 480,23 €
Résultat avant ajustements	439 995,67 €
Ajustements	565 364,33 €
Résultat final	125 368,66 €

Les ajustements représentent les crédits de paiement reportés se rapportant aux fonds alloués de 2011 à 2012, les crédits de paiement annulés se rapportant aux reports de 2011 et les différences de taux de change. Le résultat final représente le montant à rembourser à la CE et se rapporte à la subvention de l'ETF. Le pourcentage payé des crédits disponibles est de 94,85 %.

En 2012, l'ETF a exécuté 2 382 paiements, abstraction faite du paiement des rémunérations individuelles. En vertu du règlement, les intérêts perçus sur la subvention de l'ETF doivent être remboursés à la CE. Pour tous les autres fonds alloués, la situation dépend de chaque convention. Les intérêts perçus par l'ETF en 2012 étaient de 59 384,14 €, dont 48 277,59 € de la subvention de l'ETF, 2 805,14 € du ministère italien des affaires étrangères et 8 301,41 € de la convention MEDA ETE. En 2013, seuls 1 081,20 € (ministère italien des affaires étrangères) seront utilisés.

**Alastair MACPHAIL (ETF)** présente les observations préliminaires de la Cour des comptes, adoptées le 7 mai 2013. La déclaration d'assurance indique que les comptes de l'ETF clôturés à la date du 31 décembre 2012 sont légaux et réguliers pour tous les éléments significatifs. La seule remarque faite par la Cour concerne les crédits d'engagement reportés à 2013 pour le titre II – dépenses administratives. L'ETF a fourni, à cet égard, une explication qui a été acceptée par la Cour des comptes.

**Reinhard NOBAÜER** (Autriche) accueille favorablement la présentation, ainsi que l'avis positif du conseil de direction, et il demande une ventilation des dépenses par région.

Les chiffres en la matière figurent dans le programme de travail 2012 et ceux de l'exécution budgétaire, comprenant les crédits alloués par région, figurent dans les annexes du rapport d'activité annuel 2012.

**Le conseil de direction adopte les comptes annuels 2012 de l'ETF.**

## 6. Budget rectificatif 2013

**Alastair MACPHAIL (ETF)** présente un budget rectificatif pour 2013 et signale que les modifications sont justifiées par la nécessité d'inclure les recettes existantes et nouvellement allouées, qui ne sont généralement pas définies au moment de l'adoption du budget (novembre/décembre 2012 pour le budget 2013), ainsi que par la nécessité d'ajuster la subvention au montant réel fourni par la DG EAC.

La subvention initiale pour 2013 était de 20 144 500 €. La contribution reçue de la CE par l'ETF enregistre une diminution de 1 000 € en raison d'un ajustement technique dû à des arrondis. Le budget rectificatif sera de 20 143 500 €.

Le budget rectificatif intègre également 52 070,17 € disponibles des années précédentes et alloués à l'ETF par le ministère italien des affaires étrangères. Les intérêts accumulés en 2012 s'élèvent à 1 081,20 € et ont été inclus en tant que nouveaux crédits avec l'accord du ministère.

Il intègre également 594 721,60 € reçus de la CE (DG DEVCO) en tant que premier versement du financement destiné au projet relatif à la gouvernance au profit de l'employabilité dans la région

méditerranéenne (GEMM). Le budget rectificatif intègre le montant de 1 249 800 € reçu de la CE (DG Élargissement) en tant que premier versement en faveur du projet FRAME: des compétences pour l'avenir.

Les activités réalisées en 2013 jusqu'à aujourd'hui sont conformes au programme de travail adopté par le conseil de direction en novembre 2012 et revu, par la suite, par le biais de la procédure écrite du 15 février 2013. Les 1 000 € nécessaires seront débloqués à partir de missions opérationnelles afin d'être conformes à l'ajustement technique.

Les transferts budgétaires effectués en 2013 comprennent: i) un soutien accru aux stages et un soutien provisoire (65 000 €), des activités d'apprentissage et de développement (23 000 €), ainsi qu'un soutien médico-social (16 000 €) dans le cadre du titre 1; ii) un transfert de fonds spécifiques de manifestations de l'ETF au «Policy Leaders' Forum» (Marseille, octobre 2013), une manifestation régionale (60 000 € dans le cadre du titre 3); iii) une allocation de 54 642 €, telle qu'acceptée par le conseil de direction le 5 février 2013, en faveur d'activités préparatoires pour le projet FRAME à partir de missions opérationnelles dans le cadre du titre 3; iv) des fonds destinés à parachever le projet d'intranet (57 000 € du titre 1 au titre 2); v) un transfert de fonds de certaines lignes budgétaires spécifiques par pays pour des participants supplémentaires à la conférence sur le processus de Turin des 8 et 9 mai (14 000 € dans le cadre du titre 3).

**Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2013.**

## 7. Projet de perspectives à moyen terme pour 2014-2017

**Madlen SERBAN** (ETF) présente le projet de perspectives à moyen terme pour 2014-2017. Un premier projet avait été examiné avec le groupe de travail du conseil de direction, les 23 et 24 avril, à Bruxelles, et avec la CE, le 24 avril. Les recommandations formulées ont été incorporées dans le texte soumis à examen.

Les éléments suivants ont été mis en évidence:

- *L'ETF a pour vision de faire de la formation et de l'enseignement professionnels dans les pays partenaires un élément moteur de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement durable, en mettant particulièrement l'accent sur la compétitivité et la cohésion sociale. À cette fin, d'ici 2020, l'ETF renforcera son rôle bien établi de centre d'expertise en matière de développement du capital humain, dans le but de réaliser ses quatre objectifs stratégiques.*
- *Les objectifs stratégiques de l'ETF proposés sont les suivants:*  
*objectif 1 – élaboration de politiques fondées sur des faits probants: renforcer le savoir et les capacités des pays partenaires à tous les stades du cycle politique lié à l'EFP, afin de favoriser l'innovation et le développement durable;*  
*objectif 2 – soutien aux politiques de l'UE: soutenir la dimension externe des politiques de l'UE en matière de développement du capital humain;*  
*objectif 3 – partenariat et communication: renforcer la coopération et la communication avec des partenaires clés qui jouent un rôle actif dans le développement du capital humain; et*  
*objectif 4 – développement organisationnel: être une agence fiable et efficace de l'UE en maximisant les résultats et en augmentant l'efficacité.*
- *Le contexte des pays partenaires de l'ETF.* Depuis 2010, l'ETF réalise tous les deux ans le processus de Turin en tant que moyen permettant de recenser les besoins nationaux en matière de politiques. Bien que le processus de Turin fournit la preuve que des progrès considérables ont été réalisés en matière de réforme de l'EFP par les pays partenaires, l'édition 2012-2013 a révélé les priorités définies par les pays partenaires et qui constituent la base des interventions de l'ETF dans le cadre des perspectives à moyen terme pour 2014-2017.

- *Le contexte des politiques de l'Union européenne.* Les politiques de l'UE en matière de relations extérieures et les stratégies internes en faveur de l'éducation, de la formation et de l'emploi déterminent la coopération de l'ETF avec ses pays partenaires. Les stratégies internes de l'UE en matière d'éducation et de formation, de même que leur dimension extérieure, amènent les pays partenaires à se pencher sur l'avenir de leurs systèmes d'éducation et de formation.
- *Analyse thématique et analyse des besoins en politiques.* Au cours de la période 2014-2020, l'inclusion sociale, la compétitivité et, plus généralement, le développement durable constitueront les objectifs transversaux à atteindre. En outre, les domaines d'action suivants ont une importance stratégique pour les activités de l'ETF dans les pays partenaires et font l'objet d'un développement de l'expertise: qualifications et systèmes de qualification, emploi et employabilité, gouvernance dans l'éducation et la formation, qualité en matière d'EPF, esprit d'entreprise et compétences entrepreneuriales, apprentissage dans des contextes différents, dimension de la migration, de la mobilité, de l'innovation et de l'EPF en matière de compétences.
- *Approche pluriannuelle dans les pays partenaires.* Il a été souligné que, dans le cadre de ces perspectives à moyen terme, les activités dans la plupart des pays partenaires seront pluriannuelles avec, dans la majorité des cas, une durée de deux ans. Une approche différenciée sera encouragée sur la base des priorités de l'UE, ainsi que sur celle du stade d'exécution atteint par le pays dans les interventions thématiques.
- *Ressources, gouvernance et gestion.* Le contexte organisationnel pour la période 2014-2017 sera caractérisé par une stabilité des ressources financières (en valeur réelle) et une diminution des ressources humaines. Parallèlement, les attentes par rapport à ce que l'ETF peut fournir en matière de résultats et de conformité avec les normes comptables et de contrôle devraient augmenter. Pour la période 2014-2017, l'ETF devrait recevoir une somme totale de 84 74 millions d'euros du budget de l'UE. En 2014-2017, l'ETF disposera du personnel suivant: 2014: effectif total de 135 personnes; 2015: effectif total de 134 personnes; 2016: effectif total de 133 personnes; 2017: effectif total de 132 personnes.

**Gerhard SCHUMANN-HITZLER** (DG Élargissement) se félicite du document présenté par l'ETF et exprime son soutien en faveur d'une approche à long terme davantage stratégique; il s'intéresse principalement à la portée que chacun espère des activités menées. Il signale que la section consacrée aux pays de l'élargissement est conforme à la politique de la DG ELARG en ce qui concerne l'aide financière et technique. Il est reconnu que les priorités thématiques et les principes d'action sont les bons. À propos de l'évaluation fondée sur des éléments probants ou sur les connaissances, la DG ELARG soutient pleinement l'approche, mais il convient d'attirer l'attention sur la fiabilité des données statistiques disponibles dans les pays et sur la nécessité de disposer de systèmes adéquats de collecte. À titre d'exemple, un grand nombre de données relatives au chômage reposent sur des estimations et certaines ne sont guère fiables. M. SCHUMANN-HITZLER propose que le texte relatif à la section sur les Balkans occidentaux et la Turquie (3.2) soit modifié comme suit: i) mise à jour de l'analyse socioéconomique basée sur les dernières informations publiées par la Banque mondiale dans ses perspectives socioéconomiques, qui présente une analyse des pays de la région et montre que ceux-ci sont en train de se relever d'une récession à double creux malgré un taux de chômage qui demeure élevé; ii) nécessité de formuler clairement le soutien à apporter aux pays pour leur permettre de développer des stratégies à long terme et de les mettre en œuvre tout en saluant l'accent mis sur le renforcement des capacités et sur l'utilisation du processus de Turin pour valider les objectifs et contrôler les progrès accomplis; iii) Il souligne également que, sachant que les effets sur le terrain se traduisent par un accroissement du nombre de personnes éduquées, prêtes à intégrer le marché du travail ou à s'installer comme indépendants, la Commission européenne et l'ETF peuvent soutenir le développement des pays de la région des Balkans occidentaux grâce à une

aide financière et technique, mais la mise en œuvre relève de la seule responsabilité des pays, qui sont les seuls responsables de ces effets; iv) nécessité d'affiner les messages clés pour cette région.

**Ann Mary REDMOND** (Irlande) fournit, au nom de la présidence, quelques informations succinctes à propos des résultats des discussions qui ont eu lieu durant la réunion informelle. Elle souligne le fait que les membres du conseil de direction doivent comprendre la manière dont les priorités sont définies, ainsi que la manière dont elles s'articulent avec les politiques et priorités de l'UE et la manière dont les différents pays et régions sont pris en charge et réagissent à l'aide offerte par l'ETF.

**Micheline SCHEYNS** (Belgique) se félicite du projet de document qui présente un large aperçu des années à venir. Elle souligne que les priorités doivent être conformes aux besoins des pays partenaires et aux politiques de l'Union européenne. La spécificité des interventions de l'ETF devrait être clairement énoncée, notamment la manière dont elles stimulent les pays partenaires à mettre en œuvre des politiques en matière d'EFP. Le processus de Turin pourrait contribuer à montrer le type d'interventions qui devraient être mises en place selon les besoins spécifiques des pays et il pourrait aussi permettre de faire connaître les instruments utilisés par les pays de l'UE en matière d'EFP. La priorité devrait être accordée au processus de Turin et à la diffusion des instruments de l'UE.

**Torben Kornbech RASSMUSSEN** (Danemark) remercie l'ETF d'avoir pris en considération l'ensemble des propositions et recommandations émises durant la réunion du groupe de travail du conseil de direction, qui a eu lieu les 23 et 24 avril à Bruxelles. Il approuve les remarques et propositions formulées et insiste sur la nécessité de mettre davantage en évidence les politiques de l'UE. L'approche différenciée proposée par l'ETF est importante, tout comme l'utilisation efficace des ressources et la coopération avec d'autres bailleurs de fonds en la matière. Il demande des informations complémentaires à propos des principes de coopération avec les bailleurs de fonds internationaux.

**Maurice MEZEL** (France) propose de tenir compte d'une différenciation dans l'attribution des ressources sur la base de la relation que la région ou le pays partenaire entretient avec l'Union européenne comme l'espace d'élargissement, et dans la politique de voisinage pour, par exemple, les pays qui jouissent d'un statut avancé.

**Ingrid MÜLLER-ROOSEN** (Allemagne) approuve les remarques formulées, en particulier en ce qui concerne les liens avec les politiques de l'Union. Il est important de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds actifs dans les pays partenaires, car c'est une façon d'éviter des chevauchements d'efforts et de garantir l'efficacité. Elle encourage la participation du secteur privé et des partenaires sociaux aux activités de l'ETF.

**Nicholas TAYLOR** (DG DEVCO) approuve les remarques et observations formulées, et il insiste sur l'importance de la portée des réformes en matière d'EFP sur le contexte socioéconomique. Pour la DG DEVCO, le renforcement des capacités est très important et constitue un élément essentiel des travaux de la DG DEVCO. Il encourage la définition d'objectifs quantifiés en vue de contrôler et d'évaluer les progrès accomplis, non seulement au niveau des résultats immédiats de l'assistance technique et des services fournis, mais également au niveau des incidences sur le marché du travail et les conditions d'existence.

**Stefania WILKIEL** (Pologne) souligne le fait que le nouveau programme pour l'éducation et la formation n'est pas mentionné. Elle signale également que les pays du partenariat oriental présentent un degré élevé de priorité pour la Pologne et elle regrette l'absence de référence dans le texte aux activités mises en œuvre dans le cadre des plates-formes 2 et 4.

**Jan ANDERSON** (expert indépendant nommé par le Parlement européen) approuve les remarques formulées par la DG ELARG et la DG DEVCO, et il insiste aussi sur l'importance de la conformité avec les politiques de l'UE. Il est important de montrer la valeur ajoutée des ressources dépensées, d'avoir

un suivi et de disposer de systèmes pour assurer ce suivi. Il exprime son intérêt d'obtenir davantage d'informations sur la coopération avec les bailleurs de fonds.

**JAN TRUSZCZYŃSKI** (DG EAC) se félicite de la présentation faite par l'ETF et suggère que la même clarté se retrouve dans le texte du document. Il salue les remarques et recommandations faites par le conseil de direction, en particulier celles relatives aux incidences. La proposition de l'ETF s'intègre bien dans la stratégie mise au point par l'Union européenne, mais il faudrait davantage de référence aux réalisations passées ou à une absence de réalisation, ainsi qu'aux tâches qui doivent encore être réalisées dans la mesure où les actions ne sont pas mesurées au moyen d'indicateurs d'impact, mais au travers des interventions. Il recommande de se pencher à nouveau et avec plus d'intensité sur les incidences. Les domaines thématiques d'intervention sont très appréciés et témoignent de la force de l'ETF. Les objectifs 1 et 2 illustrent l'engagement de l'ETF à continuer à définir des stratégies de réforme en matière d'EPF. Une grande attention devrait être portée à l'objectif 3 relatif à la communication et à la coopération avec les parties prenantes. Pour les organisations internationales actives en la matière, l'objectif devrait consister à éviter des chevauchements et à garantir des synergies avec les activités de l'ETF; pour les parties prenantes des pays partenaires, il faudrait davantage insister et, en ce qui concerne les États membres, l'ETF devrait tirer profit de l'expérience et de l'expertise que ces pays possèdent dans le domaine de l'EPF.

La vision et la mission de l'ETF devraient être davantage mises en exergue dans la mesure où l'ETF ne s'occupe pas de l'éducation des enfants ni de l'enseignement supérieur et la Fondation ne peut pas non plus soutenir la reprise économique de pays comme la Turquie ou le Kazakhstan puisque ces pays enregistrent déjà une croissance. Par ailleurs, sa contribution à la cohésion sociale grâce à une participation citoyenne ne se reflète pas dans le reste du texte. Parallèlement, l'ETF devrait montrer la manière dont les activités de conseil et les actions de sensibilisation en matière d'EPF pourraient aider les gouvernements des pays partenaires à développer une cohésion sociale et territoriale efficace.

**Tarja RIIHIMÄKI** (Finlande) fait remarquer que tant les perspectives à moyen terme pour 2014-2017 que le projet de travail 2014 sont très ambitieux. Elle se demande si les objectifs sont réalistes dans le contexte de la situation économique actuelle et des discussions sur le financement de l'Union européenne.

**Madlen SERBAN** (ETF) apporte des informations complémentaires et des éclaircissements. Elle déclare qu'effectivement l'ETF essaye que ses activités soient davantage axées sur les incidences. L'exercice de programmation de l'ETF prend en considération les résultats de l'analyse des politiques, qui indique les priorités en matière d'intervention et évalue la disposition et la volonté de chaque pays à aller de l'avant. L'adhésion et la participation représentent des éléments clés pour la réussite des interventions.

En ce qui concerne l'approche consistant à mener des politiques basées sur des faits probants, l'ETF a constaté que, dans plusieurs de ses pays partenaires, la disponibilité des données est très faible et que celles-ci ne sont parfois pas fiables. Une des priorités de l'ETF consiste, en réalité, à soutenir le développement des capacités en vue de générer des éléments de fait, les diffuser et les utiliser dans l'élaboration de politiques et de plans d'action. La création de données n'est pas une mission exclusive de l'ETF; cela se fait en coopération avec les initiatives existantes comme le programme multi-bénéficiaires de coopération statistique, les données de la Banque mondiale créées pour l'emploi, ainsi que le projet SABER.

Au cours du prochain exercice du processus de Turin, en 2014, une différenciation sera opérée parmi les pays partenaires dans la mesure où certains pays effectueront des auto-évaluations alors que d'autres n'en auront pas la capacité. En 2014 également, l'ETF ajoutera à son approche des travaux

relatifs à une évaluation ex ante de l'impact, afin d'obtenir des garanties raisonnables que la politique choisie repose sur des études sérieuses.

L'ETF continuera à œuvrer en tant qu'institution non commerciale, en faisant la promotion des politiques de l'Union en fonction de la région dans laquelle la Fondation est active. L'intérêt envers les instruments de l'Union au sein des pays partenaires demeure élevé et l'ETF essaie de garantir leur utilisation dans un environnement axé sur la qualité.

L'ETF coopère étroitement avec des organisations internationales, principalement sous l'égide du groupe de travail interagences sur l'EFTP dirigé par l'UNESCO et qui comprend l'OCDE, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Commission européenne. De nombreux exemples illustrent les résultats de cette coopération, dont une liste d'indicateurs pour l'analyse des politiques, le partage de connaissances en matière d'approches méthodologiques, etc.

Dans le but de soutenir les activités de l'ETF liées à la promotion des politiques et instruments de l'Union européenne, l'ETF et le Cedefop ont décidé de mettre au point des projets communs, comme ce fut le cas à propos des qualifications et des déclarations de Copenhague-Bruges pour les pays candidats.

L'ETF implique les partenaires sociaux dans la plupart de ses activités. Toutefois, il convient de renforcer les capacités des partenaires sociaux afin de leur permettre de mieux comprendre l'importance de leur implication dans le développement du capital humain et de devenir des partenaires sérieux dans l'analyse et l'élaboration des politiques.

L'ETF collabore également avec le secteur privé dans le cadre, par exemple, d'activités liées aux compétences du secteur, à la gouvernance à l'échelon régional ainsi qu'au niveau scolaire. Le rôle du secteur privé dans le développement du capital humain sera aussi le principal thème de la réunion qu'organisera l'ETF, les 21 et 22 octobre, avec les autres bailleurs de fonds actifs dans la région de la Méditerranée méridionale.

L'ETF continuera à se pencher sur la différenciation de son approche, conformément aux recommandations. Il convient toutefois de signaler que les avancées réalisées par l'Union européenne intéressent les pays extérieurs à l'espace d'élargissement; une comparaison des progrès accomplis en matière d'EFP avec les objectifs fixés par l'Union européenne est, par exemple, demandée par la Géorgie, l'Ukraine et l'Azerbaïdjan.

La participation citoyenne est principalement réalisée grâce à l'implication des partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile. Nous avons, en particulier, souligné la cohésion territoriale, due à la nécessité de mieux lutter contre les disparités actuelles dans des pays comme les pays arabes. Nous travaillons dans d'autres régions que la région côtière, ainsi que dans des régions le long de la côte, en vue de garantir la diversification du développement économique grâce à un apport de compétences pertinentes. La cohésion territoriale intéresse également les pays dont l'ensemble du développement économique et social est concentré, à cause de la désertification, dans moins de 10 % du territoire (voir l'Égypte). C'est pourquoi les stratégies en matière de développement des compétences et les réformes en matière d'EFP devraient aider un modèle de développement des pays, qui aborde les problèmes susmentionnés. Il est capital de s'assurer la participation des parties prenantes.

L'ETF envisage également une participation citoyenne en matière de cohésion sociale liée aux risques de marginalisation des jeunes et des femmes par rapport à l'élaboration des politiques. L'ETF garantit la participation de représentants de cette catégorie grâce à des initiatives telles que les «Young Mediterranean Leaders».

Les perspectives à moyen terme seront réactualisées sur la base des propositions, observations et recommandations du conseil de direction et, comme le demande le mandat, elles feront l'objet d'un avis que rendra la CE. Le groupe de travail du conseil de direction se réunira à Bruxelles le 2 octobre, afin d'échanger des points de vue et des avis à propos d'une version plus consolidée. Grâce à l'actuelle affectation de personnel et de ressources financières, l'ETF sera en mesure de mettre en œuvre les objectifs proposés. Si de nouvelles réductions sont effectuées, des ajustements devront être opérés avec l'accord du conseil de direction.

## 8. Projet de programme de travail 2014

**Xavier MATHEU** et **Madlen SERBAN** (ETF) présentent le projet de programme de travail pour 2014. Après une description de la vision, de la mission et des principes d'action, les objectifs du programme de travail 2014 sont exposés, de même que les indicateurs et les buts à atteindre:

- objectif annuel 1.1: renforcer la capacité d'analyse des politiques par les pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain grâce au processus de Turin;
- objectif annuel 1.2: renforcer la capacité des pays partenaires en matière d'élaboration de politiques;
- objectif annuel 2: soutenir la programmation et la mise en œuvre des programmes indicatifs pluriannuels de l'UE pour les pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain;
- objectif annuel 3: renforcer la mise en réseau et les plates-formes d'apprentissage des politiques pour les parties prenantes;
- objectif annuel 4: développer une organisation plus efficace et privilégiant les résultats.

L'ETF réalise ses activités en matière de développement du capital humain au travers de projets qui utilisent la méthodologie de gestion du cycle de projets de la Commission européenne, de sorte que la Fondation utilise déjà des cadres logiques pour l'ensemble de ses projets. Depuis 2012, l'ETF utilise également un cadre logique imbriqué pour l'ensemble de la période de quatre ans (2010-2013) en vue d'illustrer sa logique et sa portée concernant ses interventions à plus long terme. La Fondation applique une gestion axée sur les résultats et elle est parvenue, au cours de ces deux dernières années, à enregistrer ses travaux dans un «tableau de bord» couvrant les étapes de planification, de contrôle et de notification du cycle de projets.

En ce qui concerne les ressources financières, l'ETF espère recevoir, pour 2014, un montant total de 20 144 millions € du budget de l'Union européenne. De cette subvention, 76 % correspondent aux titres 1 et 2 (dépenses liées au personnel et aux bâtiments, équipement et dépenses d'exploitation diverses), tandis que 24 % correspondent au titre 3 (dépenses liées à l'exécution de missions spécifiques). Cela reflète le profil de l'ETF en tant que centre d'expertise, dont la principale force est l'expertise de son personnel.

Le cadre d'une gestion basée sur la performance, l'audit, les risques et les objectifs en matière de communication consistent à: i) soutenir le partage des connaissances et le renforcement des capacités en matière de développement du capital humain dans les pays partenaires de l'ETF; ii) améliorer la communication et la discussion bilatérales à propos des questions liées au développement du capital humain entre l'UE et les pays partenaires; iii) faire office de facilitateur et collaborer avec les autorités nationales et européennes, les décideurs et les organisations en vue de partager les connaissances, l'expertise et le soutien dans le domaine du développement du capital humain; et iv) accroître le profil de l'ETF en tant que centre d'expertise en fournissant des informations rigoureuses et contribuer activement au débat international sur le capital humain dans les pays en développement et dans les pays en transition.

**Ann Mary REDMOND** (Irlande) fait état, en tant que représentante de la présidence, des propos tenus lors de la réunion informelle et elle explique que les membres du conseil de direction apprécient le fait qu'il n'y a pas tellement de détails à ce stade et qu'une autre occasion sera donnée aux membres de formuler des remarques sur la version consolidée du texte lors de la réunion du groupe de travail qui aura lieu le 2 octobre à Bruxelles.

Le président signale que plusieurs observations et recommandations formulées à propos du projet de perspectives à moyen terme pour 2014-2017 s'appliquent également au projet de programme de travail 2014.

## 9. Feuille de route de la Commission européenne sur la mise en œuvre de l'approche commune en ce qui concerne les agences de l'UE

**Jan TRUSZCZYŃSKI** (DG EAC) informe les membres du conseil de direction que davantage d'efficacité, une responsabilisation accrue et une meilleure gouvernance sont requises au sein des organes décentralisés de l'Union. La feuille de route comprend 90 activités et les mots clés sont efficacité et rendement.

Il souligne les points suivants:

- une des mesures proposées inclut le rôle du conseil de direction en tant qu'autorité chargée de la nomination de l'ensemble du personnel – et pas seulement le directeur/la directrice –, bien que cette mesure ne soit pas soutenue par les agences, et les discussions se poursuivent;
- dans de nombreux organes ou agences décentralisés, une gouvernance à deux niveaux est en place, avec une instance dirigeante de petite ampleur. Il remarque qu'au sein de l'ETF, il existe une troïka fonctionnelle et le conseil de direction devrait envisager de: i) maintenir le système actuel; ii) confier davantage de responsabilités à la troïka; ou iii) créer un organe exécutif;
- en ce qui concerne la rationalisation et le partage des ressources, la CE étudie, à la suite de demandes formulées par le Parlement européen, des synergies et une intégration fonctionnelle entre l'ETF, le Cedefop, l'Eurofound et l'OSHA. Grâce à l'aide de l'ETF et du Cedefop, la CE étudie d'éventuelles synergies entre les deux agences et une évaluation comparative sera effectuée dans le cadre de l'évaluation externe du Cedefop.

**Ann Mary REDMOND** (Irlande) signale que, grâce à la refonte de 2008, de nombreux problèmes présentés dans la feuille de route ont été résolus dans le cas de l'ETF et, au cours de la prochaine réunion du conseil de direction, les membres du conseil de direction poursuivront leurs discussions à propos de synergies entre l'ETF et le Cedefop, ainsi que sur la question des ressources.

**Micheline SCHEYNS** (Belgique) souhaite connaître le calendrier concernant la fusion des agences. Le président explique que le terme «fusion» n'est pas utilisé par la Commission et ne figure pas dans le rapport final concernant la décharge budgétaire. Le rapport concernant la décharge invite la Commission, conjointement avec la Fondation, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, à étudier davantage les synergies qui existent entre ces agences et à faire état à l'autorité chargée de la décharge d'une éventuelle intégration plus profonde de ces quatre agences; il invite ces agences et la Commission à évaluer si une coopération plus étroite pourrait entraîner des économies d'échelle et une optimisation de leur performance. Pour répondre à ce rapport, l'analyse de la CE pourrait être achevée d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Dans un premier temps, la CE examine la possibilité d'intégrer les différentes fonctions ou de les regrouper sur la base de la proximité géographique, bien

que cela ne serait pas applicable dans le cas des quatre agences en question du fait de leur lieu d'implantation actuel.

## 10. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action à la suite de l'évaluation externe de l'ETF

**Xavier MATHEU** (ETF) présente l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action à la suite de l'évaluation externe de l'ETF.

Seules deux actions ne sont pas encore achevées et exigent davantage de temps; elles sont liées à la coopération avec les parties prenantes des pays partenaires de l'ETF en vue d'améliorer les capacités et accroître l'adhésion des pays partenaires au processus d'action. L'ETF parachève le projet de document sur le renforcement des capacités par l'ajout d'un guide sur les réseaux d'action dans le but de soutenir le renforcement des capacités aux échelons régional et transnational.

**Micheline SCHEYNS** (Belgique) fait remarquer qu'on trouve dans la recommandation 2 une référence aux ONG, qui n'apparaît pas dans les actions de l'ETF. Cependant, le processus de Turin inclut des ONG dans ses différents groupes de travail et elles y participent activement. La situation n'est peut-être pas la même dans tous les pays, principalement compte tenu du développement d'organisations de la société civile, mais l'ETF entend impliquer de plus en plus les ONG dans les activités des pays partenaires.

## 11. Divers

**Madlen SERBAN** (ETF) présente la coopération avec les parties prenantes de l'ETF: approche générale et actions en 2013.

En vertu de son règlement, l'ETF coopère avec les parties prenantes européennes comme la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen – les institutions qui assurent la gouvernance de l'ETF –, ainsi qu'avec d'autres organes de l'Union. Parallèlement, l'ETF encourage la mise en réseau et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres de l'UE et les pays partenaires, ainsi que parmi les pays partenaires, en ce qui concerne les questions relatives au développement du capital humain. Les représentants des partenaires sociaux à l'échelon européen, qui participent déjà activement aux travaux des institutions européennes et des organisations internationales qui ont des activités dans le domaine de la formation, sont invités, le cas échéant, à participer aux travaux de l'ETF. L'ETF peut établir des accords de coopération avec d'autres organes ayant des activités dans le domaine du développement du capital humain au sein de l'Union européenne et dans le monde.

L'ETF coordonne ses activités avec les différents acteurs qui participent activement à la coopération en matière de développement dans les pays partenaires, afin de contribuer au développement efficace du capital humain. L'ETF crée les conditions permettant de soutenir à la fois les politiques en faveur du développement du capital humain dans les pays partenaires et d'apporter une aide efficace au développement, sur laquelle les institutions européennes et les États membres pourront ultérieurement s'appuyer, y compris les autorités nationales et d'autres bailleurs de fonds, conformément aux principes acceptés dans le partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

L'ETF a défini deux catégories de parties prenantes: d'une part, les parties prenantes primaires, qui comprennent les institutions européennes, les institutions des États membres de l'Union, les pays partenaires de l'ETF et, d'autre part, les parties prenantes secondaires, qui comprennent les organisations internationales, les banques internationales de développement, les réseaux, les ONG, etc. Les parties prenantes dans les pays partenaires ne sont toutefois pas incluses dans le cadre des

actions. La coopération avec les parties prenantes est abordée dans les projets et plans de mise en œuvre nationaux aux échelons régional et national.

**Maurice MEZEL** (France) propose de remplacer le terme «représentants du conseil de direction des États membres de l'UE» par «institutions des États membres de l'UE».

**Reinhard NÖBAUER** (Autriche) demande une version électronique du document. Il lui est signalé que la version électronique du document est disponible sur le site internet de l'ETF dans la rubrique concernant le conseil de direction.

## 12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction aura lieu les 21 et 22 novembre 2013, à Turin. Pour 2014, il est proposé que la première réunion ait lieu les 9 et 10 juin.

### Mesures de suivi:

- mise à jour et révision du projet de perspectives à moyen terme de l'ETF, conformément aux observations et recommandations formulées;
- mise à jour et révision du projet de programme de travail 2014, conformément aux observations et recommandations formulées;
- poursuite des discussions relatives à la mise en œuvre de la feuille de route de la Commission européenne sur la mise en œuvre de l'approche commune, en ce qui concerne les agences de l'UE;
- modifications à apporter au cadre d'actions relatif à la coopération des parties prenantes, en ce qui concerne le titre utilisé pour les parties prenantes des États membres de l'UE.

## ANNEX

### 4. Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on ETF

**Jan TRUSZCZYŃSKI** (DG EAC) presented the latest European Commission policies and programmes. He indicated that the country specific recommendations issued by the EC were well received by the member states and are considered as useful advice for the further development of national policy reforms and as a useful support for the education and training programmes financed under the ESF.

The Irish Presidency successfully managed to move the issue of the open method of cooperation forward by ensuring an agreement on streamlining to six thematic groups and giving more responsibility for guidance, monitoring and output control to directors general for higher education, VET or schools.

Since the **Rethinking education** report was adopted in November 2012 it has been used as a reference for reflection to support investments in skills for better socio-economic outcomes. It focuses on the basic and transversal skills for the 21st century, with a special focus on science, technology, engineering and mathematics (STEM) and entrepreneurship and vocational skills with a focus on work-based learning and excellence. It also promotes open and flexible learning through learning outcomes, transparency and recognition of qualifications (EQF, ECVET), the use of ICT and open education resources (OER) and support for teachers. Implementation will require a collaborative effort and includes maintaining investment in education and training, ensuring efficient funding, cost-sharing in higher education and initial and continuing VET and promoting partnerships.

The EC is working to finalise and publish policy guidance on **entrepreneurship education** by November 2013. It is a guidance framework for entrepreneurial education institutions and aims to support the development of tools to monitor progress and the acquisition of entrepreneurial competences.

By September 2013, the EC will propose a new communication on **Opening up the Education Initiative** based on a three pillars: i) modernising teaching and learning with use of ICT, ii) creating digital content, including OER and iii) improving the ICT infrastructure in education and training. It aims to investigate how education systems can stay on top and to adapt to the new opportunities and challenges offered by constantly developing ICT tools.

The paper on **recognition and validation of informal and non-formal learning**, which was adopted last year requires new approaches to validate learning experiences (i.e. identify, document, assess and/or certify), to make them usable in further studies or moving on in the labour market. The EC proposal aims to increase job opportunities in particular for young unemployed people and those with few formal qualifications such as older and low-skilled workers. It also seeks to increase access to higher education, especially for mature students.

On the topic of the **internationalisation of VET and higher education**, the EC is promoting cooperation with candidate and potential candidate countries through the Western Balkan Platform on education and training (WBPET). This cooperation is mainly in higher education. Policy dialogue is also being promoted with Eastern European and Southern and Eastern Mediterranean countries. The programmes are financed from the EU neighbourhood policy budget. In Russia, the new minister of education is interested in the EU education developments so there may be developments on policy exchanges in the future. With China and India, the EC is developing tuning projects for aligning and making better use of higher education curricula.

There have been several recent developments in the **Erasmus for All** programme. Towards the end of June the last session of the triologue between the Council, the European Parliament and the EC will be held to discuss issues such as the Erasmus Master Mobility Loan Guarantee, the name of the programme, budget etc. Meanwhile, DG EAC is continuing the preparatory work, organising consultations with national agencies, supervisory bodies and high level groups. If all goes well in July the programme budget will be agreed, and in September the European Parliament will vote on it.

**Dana BACHMANN** (DG EAC) presented the latest developments in the area of VET and adult learning.

- **Rethinking Education Communication and the Staff Working Document on VET** contain strong policy messages regarding work based learning, VET excellence and CVT. The Member States have identified the first priority as excellence in VET. The key actions proposed are: i) developing high-quality dual VET systems according to national circumstances; ii) aligning VET policies with regional/local economic development strategies namely for smart specialisation; iii) enabling permeability with other educational offers, developing short-cycle (2-year) tertiary qualifications focused on areas of skills shortages especially where there is growth potential e.g. ICT, healthcare and green skills, and iv) strengthening local, national and international partnerships and networks between companies, especially SMEs and VET providers.

Vocational training and its target outcomes have an important role in this Communication. One of the Staff Working Documents that accompanies it is dedicated to VET. It discusses how to get the best out of vocational training systems, and concentrates on excellence as well as on financing continuing VET. The Staff Working Document on VET for better skills, growth and jobs focuses on three thematic areas: work-based learning, VET excellence and CVT financing. It also contains a chapter which describes the current reform situation of VET in Europe. It is based on Cedefop's monitoring of progress made by the Member States since the adoption of the Bruges Communiqué in December 2010.

- The EC has also made progress in relation to apprenticeships and will be ready to launch the new European Alliance for Apprenticeships (EAfA) shortly. The EAfA will bring together the efforts of EU Member States, social partners, business, other relevant actors and the EC to develop high-quality apprenticeship-type training and excellence in work-based learning in VET. The Alliance is not a new governance structure but a «commitment» gathering all relevant initiatives, promoting mutual learning and information sharing. The Alliance aims to improve the quality and supply of apprenticeships across the EU and change mind-sets towards apprenticeship-type training. The Commission has prepared a Non-paper: A Roadmap towards the EAfA, in which the Alliance concept and future activities are described. The paper was presented at the last DGVT meeting in Dublin;

The European Alliance for Apprentices will work on three themes: i) a federation of efforts for targeted knowledge transfer in order to improve apprenticeship-type systems across Europe; ii) a spotlight on the benefits of high quality apprenticeships: changing mind-sets and raising awareness; and iii) a smart use of EU programme resources, in particular the European Social Fund (and the Youth Employment) and Lifelong Learning Programme / Erasmus for All.

- On 17 April the Permanent Representatives Committee (Coreper) agreed to a recommendation establishing **«youth guarantee» schemes**. The recommendation will be formally adopted by the Council at a later stage. Although not a legally binding act, it reflects a strong political commitment by the member states. It aims to ensure that all young people under the age of 25 who lose their job or do not find work after leaving education will quickly receive a good-quality offer of employment, continued education, an apprenticeship or a traineeship. They should receive it within four months of becoming unemployed or leaving formal education. The «youth guarantee» is intended to smooth the transition from school to work, support labour market integration and make sure that no young person is left out. This measure comes in response to the worsening youth employment situation across Europe, with an increasing number of young people who are not in employment, education or training. The investment required for such guarantee schemes should be set against the high social and economic costs which wide-spread youth unemployment would entail in the longer term.

The recommendation sets out guidelines for the implementation of youth guarantee schemes, focusing on a number of key strands of action, in particular: diversity and other overarching issues; targeted support and partnerships between public and private employment services, employers, social partners and youth representatives; use of available EU funds to support the schemes. Member States are called upon to implement the schemes as soon as possible, preferably from 2014. In Member States with the most severe budgetary difficulties and higher rates of youth unemployment, gradual implementation will be considered. The financial resources available under existing EU funds, such as the European Social Fund and other cohesion policy funding instruments, will be reinforced by a new youth employment initiative decided by the European Council at its meeting on 7-8 February. This new initiative will make €6 billion available for 2014-20 to help regions with youth unemployment rates above 25 % to implement measures that favour youth employment, such as the youth

guarantee. Half of the amount will come from the European Social Fund and the other half from a dedicated youth employment budget line.

- The **Renewed European Agenda for Adult Learning** defines the focus for European cooperation in adult learning policies for 2012-20. It identifies five priorities for adult learning in Europe: i) Making lifelong learning and mobility a reality; ii) Improving the quality and efficiency of education and training; iii) Promoting equity, social cohesion and active citizenship through adult learning; iv) Enhancing the creativity and innovation of adults and their learning environments; v) Improving the knowledge base on adult learning and monitoring the adult learning sector. The renewed European Agenda builds on the 2006 Communication on Adult Learning, the subsequent Action Plan on Adult Learning 2008-10, the Strategic Framework for European Cooperation in Education and Training, and ET2020 from an adult learning perspective. It should be seen in the context of the Europe 2020 strategy and the targets for reducing the numbers of early school leavers and increasing tertiary education graduates.
- By the end of May 2013, 19 Member States and one candidate country (Croatia) had presented their national report on **referencing their national qualifications levels** to the EQF. Seven countries intend to complete their referencing process by the end of this year, five in 2014. Six countries have started indicating the relevant EQF level in their new certificates, diplomas, Europass supplements (the diploma or the certificate supplements) and/or national qualifications databases. The evaluation of the EQF is on-going. The Commission report to the European Parliament and the Council on the implementation of the EQF is likely to be adopted in summer 2013. The report is based on several inputs and various technical studies carried out by the EC, Cedefop and the ETF. The external study commissioned by the EC and carried out in 2012-13 will be published in summer 2013.
- The recommendation on the **EQAVET external evaluation** invites the EC to ensure a follow-up by presenting a report every four years to the European Parliament and the Council on the experience gained and implications for the future, including, if necessary, a review of the recommendation conducted in cooperation with the Member States and involving the various stakeholders. The main findings of the report include the following: i) EQAVET framework is still politically relevant – even more so since the Bruges Communiqué; ii) the choice of the Recommendation as the legal basis was a good one; iii) EQAVET is consistent and complementary to the other tools (ECVET, EQF) but does not cover certain aspects dealt with by ECVET and EQF (e.g. qualification design, certification process); iv) the material developed at European level is user-friendly and useful but difficult to disseminate at national level due to the language issue; v) projects have a real impact when they are targeted at the authorities dealing with the implementation of the national approach for quality assurance in VET; vi) stakeholder involvement varies from country to country. The lowest involvement is from students, the higher education sector as well as companies/industries, in fact those who would have a major interest in transparency. The report recommends continuing cooperation at European level, strengthening qualification design, assessment and award, translating the material developed, increasing cooperation with higher education, etc.
- The **Bruges Communiqué** foresees that a new list of short-term deliverables will be drawn up in 2014 based on its strategies objectives. The full report on the implementation of the short-term deliverables will be produced by Cedefop in June 2014. The 2014 review will focus on the definition of new short-term deliverables only, but the basis remains the strategic objectives defined in the Bruges Communiqué and the progress Member States have made in the period 2011-14, considered in the context of the economic crisis with high youth unemployment. The Council Conclusions and the Communiqué (involving the non-EU countries participating in the Copenhagen process, European Social Partners and the Commission) are likely to be put forward for re-adoption probably in early 2015. The EC will build on the recent policy documents and initiatives (for instance those mentioned above), country specific recommendations issued to the Member States, as well as thematic objectives defined within the new Structural Funds. The results of the thematic working groups and work related to the implementation of the EU tools (EQF, Europass, ECVET, and EQAVET) will also be used. DGVT will be used for orientation debates and brainstorming around the main areas for the new short-term deliverables. This will start under the Greek Presidency.

**Reinhart NÖBAUER** (Austria) expressed his appreciation for the EC papers on the Alliance for Apprenticeship and Youth Guarantee and asked if the details on the financial disbursement had been

agreed. The EC representatives explained that the issue is still under discussion. The initial EC proposal was for €6 billion to top-up current ESF funds, targeted at people under 25 years old and regions with high levels of youth unemployment.

In response to a question from **Torben Kornbech RAMUSSEN** (Denmark), the chair explained that the policy document to be launched in July is about European Higher Education in the World, which details how universities and national authorities have initiated or developed strategies on higher education in relation to cooperation with universities from all over the world.

**Gerhard SCHUMANN-HITZLER** (DG ELARG) presented the latest developments in the area of enlargement.

There are positive and negative developments in the region. The positive ones are related to the accession of Croatia to EU from 1 July, which demonstrates that the enlargement process is progressing. Negotiations with Montenegro are advancing well. However, unfortunately the same cannot be said for Turkey, given recent events and the government's reaction. The situation with Iceland is also less positive following the recent election of a government opposed to EU accession, which has put negotiations on hold for now.

In April, the EC published the Spring Reports which list the positive developments in Serbia, Kosovo<sup>1</sup>, and the former Yugoslav Republic of Macedonia. The relationship between Serbia and Kosovo has improved. Serbia does not recognise Kosovo as an independent State but they are working on establishing a practical co-existence of the two entities. By the end of June, the European Council may decide to start accession negotiations with Serbia. For the former Yugoslav Republic of Macedonia, the issue of the name of the country is still pending, there has been a recent internal political crisis and tensions with Bulgaria. In Albania, the situation is characterised by a polarisation of the political parties and political stalemate. Bosnia and Herzegovina needs to focus on changing its constitution since the political leaders are unable to agree on the implementation rules related to minority rights.

At regional level, there are several areas that can be addressed by strengthening **regional cooperation** in the context of a more active role of the Regional Cooperation Council (RCC). The ETF and RCC cooperate closely and this will be further strengthened in the near future.

The discussions between the Parliament and the Council on **the new Instrument for Pre-Accession Assistance** (IPA II) are on-going. The European Parliament asks for a say in the use of the financial allocations for all external action instruments. The discussions will continue under the Lithuanian Presidency.

The new IPA II instrument will be more strategic, more coherent, and have a long-term approach. Country Strategy Papers – which will outline the priorities for assistance in all policy areas – are under preparation.

**Ünal AKYÜZ** (observer from Turkey) expressed his disagreement on the statements made regarding the political situation in Turkey. **Gerhard SCHUMANN-HITZLER** (DG ELARG) explained that the developments in Turkey had a negative impact not only on the discussions with the EU but also on the economy since they might deter foreign investment and reduce the inflow of capital. The EU cannot tell Turkey how to handle the situation, but it does expect Turkey to respect the fundamental rights of the citizens and to subscribe to EU principles.

**Nicholas TAYLOR** (DG DEVCO) presented the latest developments in the area of development policy. The context is set by the post-Millennium Development Goals discussion on new goals for sustainable development and the EC Communication on Decent Life for All.

DG DEVCO is also working on preparing new programmes under the new financial instrument, one of which will be a thematic programme for global public goods. Geographic programming for the Development Cooperation Instrument and the European Development Funds is also being carried out.

---

<sup>1</sup> This designation is without prejudice to positions on status, and is in line with UNSCR 1244 and the ICJ Opinion on the Kosovo Declaration of Independence.

In the area of VET and its associated themes, major developments will address the Southern and Eastern Mediterranean, with a programme financed under ENPI. African countries, especially Sub-Saharan ones, are also targeted since they are facing severe youth unemployment due to a lack of new jobs for the young urban generation.

The quality of VET is a major issue in the context of contributing to growth and better lives, focusing primarily on better opportunities for young people from the Southern Mediterranean countries. Innovation and anticipation of skills needs will be another area of work.

DG DEVCO considers the ETF-led Torino Process as being in line with the G20 agenda, where a holistic approach to education and training, the link between training, entrepreneurial skills and local communities, and the use of evidence and foresight methodologies are key areas of cooperation.

DG DEVCO thanked the ETF for its support in organising a mission to Morocco for gathering information on ENPI opportunities.

#### Trends and developments at the ETF

**Madlen SERBAN** presented the latest developments at the ETF. Detailed information can be found in the Spotlights publication distributed to Governing Board members.

Among the main recent activities, the second round of the Torino Process was concluded. The Torino Process is a participatory process leading to an evidence-based analysis of VET policies in a given country, in which the country actors develop common understanding of VET vision, priorities and strategy. The analysis is the basis for home-grown VET policies and an instrument to monitor progress. At the same time, it offers opportunities for policy learning within/among partner countries, and with EU countries. The outcomes inform EU external assistance and ETF projects and countries are empowered to coordinate donor contributions.

The four principles that govern the process are:

- Ownership of both process and results by partner country stakeholders;
- Broad participation in the process as a basis for reflections and consensus building/policy learning;
- Holistic approach, using a broad concept of VET for both young people and adults and adhering to a system approach, including links to economic and social demands;
- Evidence or knowledge-based assessment

The analytical framework includes a policy vision, VET in relation to economic competitiveness, VET in relation to social demand and social inclusion, internal quality and efficiency and governance and financing.

Key facts about the current Torino Process exercise are:

- 25 partner countries took part. Iceland and Syria were ineligible, Algeria and Turkmenistan opted out, Egypt and Libya rescheduled to 2013-14;
- 15 partner country-led assessments compared with 7 in 2010-11;
- Former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro, Serbia were in both Bruges and the Torino Process;
- Four regional reports were prepared, a cross country analysis and a key indicators publication;
- The results were discussed at regional level in four regional meetings organised in Jordan, Brussels, Astana, Torino;

On 8-9 May, the ETF organised, the conference on *Moving Skills Forward*, under the framework of the Irish Presidency. The final declaration sets out the main priorities for the countries:

- A shared, long-term vision for better jobs for young people and adults;

- Innovation and forward-looking policy making for employability, entrepreneurship and successful transition from education and training to work;
- The closer integration of learning and work;
- Social inclusion as a key transversal principle in VET policy and practice;
- More attractive initial and continuing VET through frameworks for quality enhancement, national qualification systems and pathways for progression and participation that lead to employment;
- Higher quality teachers and trainers;
- Effectively shared responsibilities in the governance of education and training policies;

The participants also identified the areas for joint actions, as follows:

- Prioritise areas and prepare implementation plans based on analysis, scenarios and foresight;
- Monitor progress on the basis of indicators, including EU benchmarks;
- Identify and disseminate good practice in policy making according to national contexts;
- Broaden participation in policy analysis and policy making to all relevant stakeholders, including youth, making use of social media for increased transparency and participation;
- Develop methodological tools in priority policy areas;
- Ensure VET is labour market-oriented, serves entrepreneurial communities involving business;
- Launch the 2014 Torino Process.

The Irish Presidency and the upcoming Lithuanian Presidency

### **Irish Presidency**

**Ann REDMOND** (Ireland) presented the achievements of the Irish Presidency. The overall theme of the Presidency was Quality and Equity. The Presidency managed to get the Youth Guarantee approved - a €4 million preparatory action to help EU countries get young people into employment, further education or (re)training within four months of leaving school. The new programme Erasmus + has been negotiated but the approval process will happen under the Lithuanian Presidency. Recognition of professional qualifications progressed well and is in its first reading, but less progress is reported on the debates on the social and globalisation funds. The Council Conclusions of May approached the issue of how to ensure better quality education by supporting the teaching profession. The ETF Torino Process Conference «Moving Skills Forward», 8-9 May, was organised under the framework of the Presidency.

### **Lithuanian Presidency**

**Saulius ZYBARTAS** (Lithuania) presented the main priorities in the area of education and training in the upcoming Lithuanian Presidency:

- Enhancement of energy security;
- Effective implementation of the EU Strategy for the Baltic Sea Region and enhanced regional cooperation;
- Bringing the countries of Eastern Europe closer to the EU by implementing reforms and concluding planned agreements; and
- Effective protection of the EU's external borders.

In the area of education and training, the Lithuanian Presidency will focus on quality and efficiency: i) to adopt the Council Conclusions on Leadership in Education; ii) Efficiency in financing higher education; iii) Globalisation of higher education; iv) Inclusive VET: tackling early school leaving and access to CVT.

The calendar of the events is as follows:

- High Level Group meeting: 6-7 June 2013;
- Education Committee: 15-16 July 2013;
- Meeting of the DG higher education: 23-24 September 2013;
- Meeting of the DG VET: 11-12 November 2013;
- Meeting of the DG General Education: 2-3 December 2013;
- Meeting of the ELGPN: 12-13 December 2013;
- Conference on Higher Education: 5-6 September 2013;
- Conference on General Education: 9-10 September 2013;
- Comenius conference (together with the CION): 11-12 October 2013;
- Conference on VET: 12-13 November 2013;
- European Adult Learning Conference (together with the CION): 9-10 December 2013

During the DG VET meeting, the objectives are to better understand and share successful VET policy strategies for inclusive VET, reaching the Bruges Communiqué short term deliverables and addressing country specific recommendations. Part of the meeting may be dedicated to the Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC) as well as the OECD Skills Outlook.

The Conference on the contribution of VET to making education systems more inclusive will tackle the progress and challenges of member state VET policies referring to the Conclusions of the Council of the EU on the social dimension of education and training (2010) and the Spanish EU presidency conference on «Inclusive Education: a way to promote social cohesion» (2010). Presenting the findings of projects for inclusive IVET and CVT and sharing good practice from member states and countries outside the EU will be among the objectives.

A peer-review exercise on work-based learning and apprenticeship will be organised to share practice and lessons learnt in implementation, particularly in terms of what works and specific country cases.